



1 mars 2013

## AVIS POUR L'ABATTAGE DE 11 ARBRES ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST, MONTRÉAL

### MISE EN CONTEXTE

---

Copropriétés MYST inc. procède à la réalisation d'un développement résidentiel et commercial, 2365, rue St-Patrick (lot 1 380 725).

### MÉTHODOLOGIE ET ÉVALUATION DES ARBRES

---

Une évaluation exhaustive des arbres situés à proximité du projet a été réalisée par un ingénieur forestier. Les arbres visés par cette étude sont situés sur la propriété de Parc Canada à la limite du terrain devant être développé par Copropriétés MYST. Ainsi, chacun des onze arbres a fait l'objet d'un relevé détaillé. Les conclusions de l'étude font état du fait que la proximité des travaux d'excavation vont fragiliser considérablement le réseau racinaire de ces arbres. Étant donné, que le type d'arbre en présence est commun, qu'il est impossible de déplacer ces arbres (arbres matures) et que la survie de ceux-ci est fortement compromise, il fut recommandé de procéder à l'abattage de ces arbres.

### MESURES DE COMPENSATION

---

Les onze arbres abattus sur la propriété de Parc Canada feront l'objet d'une compensation monétaire. Ces fonds seront entièrement réinvestis dans l'aménagement paysager du parc linéaire du canal.

### CALENDRIER

---

Les travaux seront effectués dans la semaine du 4 mars 2013.